



Rentrée 2026

une ville au service des familles

P. 7 à 10

Jumelage P.2

Chantilly et Epsom & Ewell fêtent leurs 30 ans de jumelage !

Transport-Grands projets P.4 & 5

Une nouvelle entrée de ville pour Chantilly

Jeunesse P.14

Lancement du Passeport du Civisme : notre jeunesse engagée pour l'avenir

NOUS
CONTACTER

■ **Accueil Mairie**
 . du lundi au vendredi de
 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 . le samedi matin de 8h30
 à 12h.
 11 avenue du Maréchal Joffre
 Tél. 03 44 62 42 00

■ **Permanences du Maire**
 Madame le Maire reçoit
 . le samedi matin de 9h30
 à 10h30
 . le 1^{er} lundi du mois de 19h
 à 20h
 . ou sur rendez-vous en
 appelant son secrétariat au
 03 44 62 42 11
 Mail : maire@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Logement**
 Marie-Mechtilde Mahieu
 Maire-Adjoint
 . le 1^{er} samedi du mois de 9h30
 à 10h30
 Tél. : 03 44 62 42 23
 Mail : logement@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Urbanisme**
 Isabelle Chassagnard
 Maire-Adjoint
 . sur rendez-vous le samedi
 matin
 Tél. : 03 44 62 70 50/54
 Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

■ **Services Techniques**
 . du lundi au vendredi de
 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 8 rue Pierre Emile Leprat
 Tél. 03 44 62 53 80

■ **Facebook**
 @villedechantillyofficiel

■ **Instagram**
 @villedechantilly

■ **Site internet**
 www.ville-chantilly.fr

■ **X**
 @villechantilly

Permanences du Député
 Véronique Ludmann-Baert
 Tél. : 03 44 55 13 13
 v.ludmann@perm-senlis.fr



Caroline GODARD
 Maire-Adjoint chargée de la Culture
 et du Jumelage

Chantilly et Epsom & Ewell fêtent leurs 30 ans de jumelage !

Un anniversaire exceptionnel célébrant les 30 ans d'amitié et de jumelage entre la ville d'Epsom & Ewell et Chantilly a eu lieu le 12 septembre. Une délégation anglaise menée par le Maire Lucie McIntyre a visité les sites incontournables de notre belle cité. C'était une grande première pour le Maire d'Epsom & Ewell, qui ne connaissait pas encore Chantilly. Dans la délégation se trouvaient d'anciens maires, des conseillers, des responsables d'établissements scolaires et des représentants du monde du cheval à Epsom. Pour commencer une visite à l'écurie Botti précédant l'entraînement en forêt de Chantilly sur les pistes sablées. Puis la délégation s'est rendue à la "garden party" d'accueil officiel dans les jardins de la mairie en présence de Madame le Maire, Bénédicte de Cacqueray, des élus responsables, des anciens du jumelage, des partenaires et des associations régulièrement en contact avec Epsom. En effet, de très intéressants projets sont en cours d'élaboration, avec les écoles et certaines associations sportives.

Après les discours de bienvenue, les souvenirs et anecdotes, les cadeaux échangés pour marquer l'événement, les deux Maires ont planté un tilleul en souvenir de ce beau moment : il marquera pour les générations futures le rappel de cette longue amitié.

La délégation s'est ensuite rendue au Vertugadin pour le déjeuner officiel. Madame Lucie McIntyre a été, pour l'occasion, intronisée auprès de la confrérie



des chevaliers fouetteurs de crème Chantilly. Après une visite très instructive au musée de la Dentelle, la délégation a rencontré la communauté anglophone de Chantilly à l'invitation du révérend Ben Evans de St Peter's Church. Et enfin pour terminer cette journée bien remplie, tous au cinéma Ellysée pour le film La Bataille de Gaulle - L'Âge de Fer illustrant parfaitement une facette complexe de l'Entente Cordiale et des relations franco-anglaises à cette époque. Le film était ouvert à tous les Cantiliens et inaugure une nouvelle forme de partage convivial autour des jumelages.



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Mail : accueil@ville-chantilly.fr
 Site : www.ville-chantilly.fr - Facebook : villedechantillyofficiel - Directeur de la publication : Marine Texier - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : @Gérard Lorenzi - Photo de couverture : @ville de chantilly - Tirage : 8 000 exemplaires -
 Imprimeur : Gestion Graphic (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : RT Media
 Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chantilly.fr

Nous avons rendez-vous !



Chères Cantiliennes, chers Cantiliens,

La rentrée est toujours un moment particulier. Elle marque la fin de la parenthèse estivale, le retour à nos habitudes, à nos activités, à cette vie quotidienne qui fait battre le cœur de Chantilly.

Elle est surtout, pour de nombreuses familles, synonyme de rentrée scolaire. Je veux donc avoir une pensée particulière pour **tous les jeunes Cantiliens qui ont repris le chemin de l'école, du collège ou du lycée**. À eux, à leurs parents, aux enseignants, aux personnels des établissements et aux agents municipaux qui les accompagnent chaque jour, je souhaite une très belle rentrée.

Cette rentrée est aussi la première de notre mandat. Elle traduit déjà la manière dont nous souhaitons agir : **être attentifs au quotidien tout en préparant l'avenir de Chantilly**.

Une ville se transforme par de grands projets bien sûr ; mais la qualité de vie se construit aussi dans une multitude d'actions quotidiennes très concrètes : une école bien entretenue, une crèche accueillante, une rue propre et sûre, un commerce qui trouve sa place, une association soutenue, un événement qui rassemble. Ce sont parfois de petites choses en apparence ; elles sont pourtant essentielles lorsque l'on y vit chaque jour.

Prendre soin de notre ville, c'est d'abord prendre soin de celles et ceux qui y vivent. Cet été, nous avons poursuivi les travaux dans nos écoles pour mieux les adapter aux épisodes de fortes chaleurs, avec notamment l'acquisition de 42 climatiseurs, et modernisé **notre crèche** pour améliorer le confort des tout-petits, des professionnels et des familles.

Préparer Chantilly, c'est aussi engager des transformations structurantes. **La première phase d'aménagement de la gare** en est une illustration : moderniser cette porte d'entrée de notre ville permettra de faciliter les correspondances et de rendre les déplacements plus simples et accessibles.

Une nouvelle étape s'ouvre avec **la mise en accessibilité de la gare**. Ces travaux, conduits par phases pour limiter les perturbations, permettront à chacun, notamment aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et

aux familles, **d'accéder plus facilement aux quais**. Les contraintes seront temporaires ; l'amélioration, elle, sera durable.

Prendre soin de Chantilly, c'est aussi **protéger son cadre de vie**. Je sais combien vous êtes attachés à la propreté et à la sécurité de notre ville. Nous le sommes tout autant. Nous demanderons beaucoup à nos services, mais nous devons aussi collectivement être exigeants face aux incivilités. La propreté n'est pas seulement une question de moyens : elle repose sur le respect que chacun porte à l'espace que nous partageons.

Cette exigence vaut également pour la **sécurité**. Elle ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle de la sanction : elle consiste d'abord à prévenir, à protéger et à permettre à chacun de se déplacer sereinement. C'est le sens de la réduction de la vitesse à 30 km/h sur plusieurs axes très fréquentés du centre-ville. C'est aussi l'esprit des nouvelles règles qui renforcent la protection des utilisateurs de trottinettes. **Une ville apaisée n'est pas une ville où l'on ne circule plus : c'est une ville où chacun trouve sa place et respecte celle des autres**.

Enfin, prendre soin de Chantilly, c'est préserver ce qui fait son identité tout en lui donnant **de nouvelles raisons de vivre, de se rencontrer et d'entreprendre**. Soutenir nos commerces, associer davantage les acteurs économiques aux décisions, proposer de nouveaux rendez-vous, encourager la vie associative et culturelle : nous voulons une ville qui ne soit pas seulement belle, mais également vivante.

C'est cette conception de l'action municipale que nous voulons porter : **une mairie proche, présente et attentive, mais aussi une équipe qui agit, qui assume ses choix et qui prépare Chantilly aux défis de demain**.

Les mois qui viennent seront riches en projets et en rencontres. Nous continuerons à venir vers vous, dans vos quartiers, à écouter vos attentes et à vous rendre compte de notre action.

Belle rentrée à toutes et à tous.

Bénédicte de Cacqueray
Maire de Chantilly



Laurent GIBAUD
Maire-Adjoint chargé des Services Techniques

Une nouvelle entrée de ville pour Chantilly



Après plusieurs mois de chantier, **les travaux du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) entrent désormais dans leur dernière ligne droite**. Le pavage sera achevé fin septembre et la pose du tapis routier interviendra au plus tard début octobre. Les plantations viendront parachever l'aménagement à partir du mois de novembre.

Ce projet majeur répond à un enjeu essentiel pour notre ville : **améliorer les conditions d'accueil et de déplacement des milliers de voyageurs qui fréquentent chaque jour la gare**, tout en offrant aux riverains et aux Chantiliens un environnement plus agréable, plus végétalisé et mieux sécurisé.

Avec plus de **2,6 millions de voyageurs par an**, la gare de Chantilly-Gouvieux est l'une des principales gares des Hauts-de-France. Elle constitue également, pour de nombreux visiteurs, le premier contact avec Chantilly. La requalification de ses abords permet ainsi de proposer une arrivée plus qualitative dans la ville, tout en réorganisant les différents usages et en redonnant davantage de place aux piétons et aux mobilités douces.

L'importance de la gare sera encore renforcée dans les prochaines années avec le développement de la liaison Roissy-Picardie et l'évolution de l'offre ferroviaire.

Une première phase consacrée au parvis et aux abords de la gare

Cette première phase concerne plus particulièrement **le parvis de la gare, la rue Roger-Herlin, le carrefour avec la rue des Otages et les espaces publics attenants**.

Le parvis a été entièrement repensé pour devenir un espace **plus paysager, végétalisé et accueillant**. Son nouveau dallage accueillera notamment **la silhouette d'un cheval au galop**, imaginée par l'artiste Olivier Jouanneteau,

qui viendra rappeler l'identité profondément équestre de Chantilly. L'organisation des déplacements a également été revue. **Sept places seront dédiées aux taxis et quinze places permettront un arrêt limité à 15 minutes**, afin de faciliter la dépose et la prise en charge des voyageurs, en complément des parkings EFFIA qui proposent également 15 minutes gratuites. **Des bancs, des espaces ombragés et un point d'eau**

permettront de faire du parvis un véritable espace public, agréable au quotidien et susceptible d'accueillir ponctuellement des événements, tels qu'un marché nocturne ou des animations touristiques.

Cette transformation concerne aussi le paysage urbain. **De nouveaux luminaires** contribueront à moderniser et embellir le secteur, tandis que la végétalisation donnera toute son ampleur au nouveau parvis. Les arbres, déjà sélectionnés, seront plantés à partir du mois de novembre afin d'offrir à terme davantage d'ombre et de fraîcheur.

Le projet se poursuivra ensuite en plusieurs étapes. **Les travaux de mise en accessibilité de la gare, prévus en 2028**, comprendront notamment l'installation d'ascenseurs permettant d'accéder aux quais et l'aménagement de cheminements entre les différents espaces. Une troisième phase viendra compléter l'ensemble avec **la requalification de la gare routière et de la rue d'Orgemont**.

Un projet largement cofinancé

Le Pôle d'Échanges Multimodal représente un investissement global de près de **3,55 millions d'euros**. Grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires, la Ville de Chantilly ne supporte qu'une faible partie de son financement : **42,3 % sont pris en charge par le SMTCO, 14,1 % par le Département de l'Oise et 13,6 % par les fonds européens FEDER**. Les **30 % restants sont financés localement par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et par la Ville de Chantilly**. La Ville est pleinement mobilisée pour accompagner cette transformation et veiller à ce que le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les habitants, les commerçants, les riverains et les usagers de la gare.

Au-delà de la transformation actuelle du quartier, **le PEM constitue un investissement pour l'avenir de Chantilly**. Il accompagne l'évolution des mobilités et prépare notamment l'arrivée de nouveaux services ferroviaires dans le cadre de la liaison Roissy-Picardie, attendue à l'horizon 2028. Il permettra ainsi à la gare de répondre aux besoins futurs tout en préservant la qualité du cadre de vie et l'identité de notre ville. **Pendant toute la durée du chantier, nous remercions les Cantiliens, les riverains, les commerçants et les usagers de la gare pour leur patience et leur compréhension.**

Les travaux de cette première phase doivent s'achever **début octobre**, avant les plantations prévues à partir de novembre. **Une inauguration est programmée d'ici la fin de l'année 2026**, en présence des partenaires qui ont contribué à la réalisation du projet.

Après plusieurs mois de chantier, le quartier de la gare va ainsi

À terme, ces aménagements permettront de faciliter les déplacements de tous les usagers, et notamment des personnes à mobilité réduite, des familles, des cyclistes et des voyageurs utilisant quotidiennement les transports collectifs.

La réalisation de ce projet repose sur la mobilisation et la coordination de nombreux partenaires : **la Ville de Chantilly, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, la Région Hauts-de-France, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise, le Département de l'Oise et la SNCF.**



progressivement retrouver son fonctionnement normal et révéler son nouveau visage.

Plus fonctionnel, plus accessible, plus végétalisé et plus accueillant, le nouveau PEM offrira à Chantilly une véritable entrée de ville, à la hauteur de son identité et des millions de voyageurs qui la fréquentent chaque année.

Préparer l'avenir, améliorer le quotidien et préserver l'identité de Chantilly : c'est tout le sens de cette transformation.

Le saviez-vous ?

Un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) est un lieu conçu pour faciliter le passage d'un mode de transport à un autre. À Chantilly, il s'organise autour de la gare de Chantilly-Gouvieux et permet de mieux connecter le train, les bus, le vélo, la marche, les taxis et la voiture.

Son aménagement vise à simplifier les déplacements et les correspondances, à améliorer l'accessibilité et la sécurité de tous les usagers, tout en rendant les abords de la gare plus fonctionnels, plus agréables et mieux adaptés aux mobilités d'aujourd'hui et de demain.



Vincent de BAILLON

Maire-Adjoint chargé de la Police municipale et de la Sécurité

Chantilly "Ville Prudente", plus qu'un label, notre Ville s'engage pour la sécurité de tous

30 km/h une vitesse mieux adaptée au centre-ville

À Chantilly, certaines rues concentrent de nombreux usages : circulation automobile, commerces, école, déplacements à pied ou à vélo... **Dans ces secteurs très fréquentés, réduire la vitesse permet de mieux partager l'espace public et de renforcer la sécurité de tous.** La circulation est ainsi désormais limitée à **30 km/h** **avenue du Maréchal Joffre, rue de Paris et rue de Creil jusqu'à la rue Guillemainot.** Avenue du Maréchal Joffre, la présence d'une école et de commerces génère de nombreuses traversées. Rue de Paris, l'accès à la place Omer Vallon et les deux passages piétons traversant la D1016 nécessitent une vigilance particulière. Rue de Creil, commerces, piétons et circulation automobile se côtoient quotidiennement. **À 30 km/h, le conducteur dispose de davantage de temps pour observer son environnement, anticiper un danger et réagir.** La distance d'arrêt est également fortement réduite par rapport à une circulation à 50 km/h. La différence est très concrète : la distance d'arrêt est d'environ **13 mètres à 30 km/h, contre 28 mètres à 50 km/h.** En cas de collision avec un piéton, la vitesse joue également un rôle déterminant dans la gravité des blessures. L'objectif : **adapter la vitesse à la vie du centre-ville pour une circulation plus apaisée et plus sûre pour tous.**

À RETENIR

30 KM/H : OÙ ?

Pour une circulation plus sûre et mieux adaptée à la fréquentation du centre-ville, la vitesse est désormais limitée à **30 km/h** :

- 📍 Avenue du Maréchal Joffre
- 📍 Rue de Paris
- 📍 Rue de Creil, jusqu'à la rue Guillemainot

Moins de vitesse, c'est plus de sécurité pour tous !

Logo de la Ville de Chantilly

Trottinettes électriques le casque est désormais obligatoire

Autre évolution importante en matière de sécurité routière : **depuis le 17 juin 2026, le port d'un casque attaché est obligatoire dans tout le département de l'Oise pour les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).** Sont notamment concernés les **trottinettes électriques, gyropodes, monoroues et hoverboards.** Cette obligation s'applique sur toutes les voies ouvertes à la circulation, **y compris les pistes cyclables, de jour comme de nuit.** Cette décision préfectorale répond à l'augmentation des accidents impliquant ces nouveaux modes de déplacement. En trottinette, l'utilisateur ne dispose d'aucune protection en cas de chute ou de collision. **Le casque constitue donc une protection essentielle de la tête et contribue à réduire le risque de blessures graves.** C'est aussi l'occasion de rappeler quelques règles indispensables : il faut **avoir au moins 14 ans pour conduire une trottinette électrique, ne pas dépasser 25 km/h, être assuré et circuler seul, sans passager.** L'engin doit également disposer des équipements réglementaires, notamment de freins, d'un éclairage et d'un avertisseur sonore. Automobilistes, cyclistes, piétons ou utilisateurs de trottinettes : **la sécurité dans nos rues est l'affaire de tous. Adapter sa vitesse, se protéger et respecter les autres usagers sont autant de réflexes qui permettent de mieux partager la ville.**

À RETENIR

TROTTINETTE : CASQUE OBLIGATOIRE

Depuis le 17 juin 2026, le port d'un casque attaché est obligatoire dans l'Oise pour les conducteurs de trottinettes électriques et autres EDPM.

- Casque attaché obligatoire
- 14+** 14 ans minimum
- 25 km/h maximum
- Un seul utilisateur par trottinette
- Assurance obligatoire

Une obligation pour plus de sécurité, pour soi et pour les autres.

Se protéger, déplacer plus loin

Logo de la Ville de Chantilly



Sébastien FLET REITZ

Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires, de la Petite Enfance et de la Famille

Rentrée 2026 : une ville au service des familles

Le 1^{er} septembre, comme dans tout le pays, **les enfants ont fait leur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Chantilly**. En tout, ce sont 248 élèves de maternelle et 441 élèves d'élémentaire qui se répartissent dans les 6 écoles de la ville : au Nord, l'école maternelle du Coq Chantant (quartier Michel Lefébure) et l'école élémentaire du Coq Chantant ; au Sud, dans le quartier du Bois Saint Denis, l'école maternelle et l'école élémentaire Philippe Courboin, et au centre le groupe scolaire de la Petite Pelouse qui regroupe les écoles anciennement nommées maternelle des Tilleuls et élémentaire Paul Cézanne. Chantilly compte également une école privée, Saint-Louis, qui accueille 200 enfants.



Cette année, la rentrée est marquée par la suppression de 3 classes : une classe de maternelle (au sein du groupe scolaire de la Petite Pelouse) et deux classes d'élémentaire (Coq Chantant et Bois Saint Denis). Après l'annonce brutale de ces suppressions au printemps dernier, par voie de presse, **les élus se sont mobilisés pour défendre les conditions d'enseignement à Chantilly** : même si – à l'image de la démographie nationale – le nombre d'enfants est en nette diminution (-4% de moins que la rentrée 2025), Madame le Maire et Sébastien Flet Reitz, adjoint délégué aux affaires scolaires, ont tenu à rencontrer les services de l'Éducation nationale pour alerter sur les besoins sans cesse plus importants en matière d'accompagnement, afin de pouvoir inclure tous les enfants. Il est vrai que les enfants avec des besoins spécifiques ne bénéficient pas tous d'un accompagnement, et lorsque celui-ci est décrété, ce n'est pas pour autant que l'Éducation nationale parvient à recruter suffisamment de personnes accompagnant des élèves en

situation de handicap (AESH). Les élus ont donc insisté pour que le nombre d'élèves par classe ne soit pas le seul indicateur : l'École doit bénéficier de plus de moyens humains !

C'est une conviction profonde, qui se traduit dans le budget municipal puisque les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont des agents de la ville : à ce titre, les élus ont souhaité maintenir le même effectif cette année, malgré la fermeture d'une classe de maternelle, ce qui augmente le taux d'encadrement.



La ville entretient toutes les écoles

La ville a également la charge des bâtiments scolaires : **ainsi, durant l'été, ont été réalisés plusieurs chantiers**. Citons en particulier les sanitaires, qui bénéficient d'une attention particulière : d'importants travaux de rénovation du réseau d'assainissement ont été effectués dans les écoles élémentaires du Bois Saint Denis et du Coq Chantant. L'école Paul Cézanne a vu le remplacement de plusieurs fenêtres de toit : les volets et l'isolation des anciennes devaient être améliorés.

À l'école maternelle des Tilleuls, c'est l'étanchéité de la toiture qui a été revue : des opérations souvent invisibles mais coûteuses pour la ville et surtout indispensables pour entretenir notre patrimoine.

La ville poursuit également ses investissements pour améliorer le confort des enfants et des équipes, notamment face aux épisodes de fortes chaleurs. Elle a ainsi fait l'acquisition de 42 climatiseurs destinés aux écoles élémentaires, maternelles et aux crèches. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du dispositif d'aide à la rénovation des établissements éducatifs mis en place par EDF, permettant à la Ville de bénéficier de subventions pour leur acquisition. Leur installation sera réalisée progressivement au cours de l'année afin que les équipements soient opérationnels dès le printemps prochain.

D'autres opérations d'entretien, souvent de moindre envergure, étaient planifiées par les services techniques, comme la réparation d'un ventilateur de plafond ou des trous à reboucher dans la cour.

N'oublions pas le travail des agents du service scolaire, qui rangent, nettoient et préparent les espaces pour la nouvelle année. Ainsi, à la maternelle du Bois Saint Denis, le périscolaire a maintenant une salle dédiée, libérant ainsi la salle de motricité qui retrouve toute sa surface pour une utilisation optimale durant le temps scolaire.



Le périscolaire un service précieux pour les familles



Le périscolaire est un service très apprécié par les familles de Chantilly : nous rappelons que ce service est destiné aux enfants âgés de 3 ans dans l'année dont les deux parents travaillent et/ou aux familles monoparentales dont le parent travaille. Une fois l'inscription effectuée en début d'année, l'accueil fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h30, sans réservation préalable : c'est une flexibilité qui tient compte des contraintes familiales – et de transport, nombre de Chantiliens prenant le train pour aller travailler – et qui est précieuse : ce service sera maintenu ainsi que l'équipe municipale s'y est engagée. Par ailleurs, dans le contexte national des violences déclarées dans certaines communes l'année dernière, **la ville de Chantilly s'engage pour la sécurité de nos enfants et renforce les actions de formation auprès des animateurs et animatrices du périscolaire, qui ont été à nouveau sensibilisés à ce sujet. Le processus de recrutement a lui aussi été examiné, pour renforcer la vigilance à cette étape.**

"Grandir à Chantilly" : le bien-être et la sécurité des enfants sont une des priorités de l'équipe municipale, qui souhaite maintenir un lien étroit avec les familles – via les parents d'élèves élus notamment – ainsi qu'avec le corps enseignant.

Bien manger dans les écoles aussi

Le service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Chantilly. L'âge minimum requis pour qu'un enfant puisse déjeuner est de 3 ans, et – comme pour le périscolaire – c'est un service à la carte. Il n'est pas nécessaire de réserver, **c'est le choix d'une offre flexible qui a été fait**. Notre prestataire doit respecter un cahier des charges qui inclut des produits Bio et de saison, et nous favorisons les recettes maison. Proposer un circuit le plus court possible est une de nos préoccupations, ainsi le pain qui est servi dans nos cantines est livré chaque jour par les boulangeries de la ville ! Les élus savent que l'alimentation est un vrai enjeu aujourd'hui, et la plus grande attention est portée aux menus proposés, en lien avec les familles qui apportent aussi leurs points de vue et les avis des enfants sur ce service. C'est ainsi que l'offre actuelle propose un menu avec ou sans porc depuis plusieurs années déjà. Néanmoins, les élus envisagent de réaménager cette offre pour mieux prendre en compte l'évolution des attentes sociétales, en concertation avec les parents d'élèves élus, qui sont des membres à part entière de la communauté éducative. À ce titre, les élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront le 9 octobre : soyez attentifs aux annonces des écoles !

Concernant les services de Chantilly en matière d'affaires scolaires, retrouvez l'ensemble des infos (inscription, tarifs, menus, etc.) via le portail famille.



Nouveauté des ateliers d'anglais en immersion pour les enfants !

La communauté anglophone est toujours très importante dans notre ville, et l'APARC (Association des Parents Anglophones de la Région de Chantilly) poursuit son action en lui proposant des cours spécifiques.

Pour les autres enfants qui souhaitent progresser dans la langue de Shakespeare, l'APARC lance un nouveau programme d'immersion en anglais pour les élèves de primaire (CP/CE1 et CE2-CM2) : Full English Extra. Ces ateliers, animés par des enseignants anglophones expérimentés, permettent aux enfants de développer leur confiance, vocabulaire et communication dans un cadre ludique et stimulant. Les cours ont lieu les mercredis de 13h45 à 16h15 en petits groupes (16 élèves maximum). Une opportunité unique pour renforcer les compétences linguistiques de vos enfants dans une ambiance conviviale.

Les places sont limitées, réservez vite : contact@aparcschool.org ou visitez www.aparcschool.org. Cela fait écho au **programme de "Nos enfants parlent anglais" avec le Cambridge English qui est déployé dans toutes les écoles** par les équipes enseignantes et avec le soutien de la ville qui propose les supports de cours et fait passer l'examen final à tous les enfants en fin de CM2.

À noter aussi le programme d'enseignement en anglais spécifique mis en place dans le groupe scolaire de la Petite Pelouse : à Chantilly nous avons conscience que bien parler anglais sera un atout pour nos enfants !.

Bilingual English School in Chantilly

Offering English classes taught by native teachers from Kindergarten to College. Bilingual anglophone children follow the British curriculum and enjoy an immersive and personalised learning experience.

Classes take place every Wednesday during Zone B term time.

Join over 100 families from all over the globe who are currently members of APARC!

For more information visit aparcschool.org or send us a message to contact@aparcschool.org

Petite enfance la crèche collective encore améliorée

Les travaux estivaux ont aussi concerné la crèche municipale Les Frimousses. Cet établissement qui compte 41 berceaux a vu son éclairage intégralement remplacé. Des luminaires LED ont été installés, pour une lumière plus douce et mieux répartie. L'installation inclut des détecteurs de présence et des détecteurs de lumière du jour : les premiers facilitent l'usage de la lumière, qui s'allume automatiquement, évitant aux puéricultrices qui ont souvent les bras chargés de se préoccuper de l'interrupteur. C'est aussi plus hygiénique car il y a moins de contact, et plus économique car les lumières s'éteignent dès que les locaux ne sont plus occupés. La détection de lumière du jour permet quant à elle de faire varier le niveau de luminosité de l'éclairage, qui n'apporte que l'appoint nécessaire à la lumière naturelle : la baisse de l'éclairage s'accompagne d'une baisse de la consommation, et nos enfants profitent au maximum de la lumière du soleil, la meilleure pour l'organisme ! Ces nouveaux équipements sont connectés, ce qui permet une supervision à distance par les services techniques, pour déceler les éventuels dysfonctionnements et piloter la consommation d'énergie. Après l'école du Coq Chantant, la crèche est le second bâtiment de la ville à bénéficier d'un tel éclairage moderne. D'autres travaux de rénovation ont été effectués : peintures murales et mobilier adapté à la petite enfance renouvelé. Ces interventions importantes expliquent la période de fermeture de la crèche, plus longue que d'ordinaire : nous remercions les familles pour leur compréhension car ces opérations s'inscrivent dans une démarche d'amélioration du cadre de vie des enfants, et des conditions de travail des agents.



Grandir à Chantilly au coeur du patrimoine

En matière de mode de garde pour la petite enfance, en plus de l'accueil collectif à la crèche des Frimousses, la ville propose aussi un accueil individualisé à la crèche familiales des Cantilous, où 7 assistantes maternelles, salariées de la ville, sont en mesure d'accueillir 21 enfants. Il s'agit dans les deux cas d'une offre agréée par la caisse d'allocations familiales (CAF) et supervisée par une directrice. Une des spécificités de Chantilly est de permettre à nos enfants de sortir très souvent en ville et prendre l'air car les milieux naturels sont proches (petite pelouse, canardière, hippodrome...). Ainsi vous avez souvent l'occasion de croiser vos enfants en promenade ou sur le marché !

La culture fait partie de cet environnement, puisqu'à l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, la médiathèque municipale a invité les enfants des crèches municipales. 9 enfants de la crèche familiale Les Cantilous et 7 de la crèche collective Les Frimousses ont pu bénéficier d'une représentation professionnelle, parfaitement adaptée aux tout-petits, intitulée "La pâtisserie Chocopapa". Une seconde séance ouverte à tous a permis d'accueillir une quinzaine d'enfants avec leurs parents ou grands-parents.

Si ce fut parfois pour certains enfants leur premier spectacle, leurs réactions pendant la représentation ont parlé d'elles-mêmes. La comédienne leur a proposé de participer durant la séance laissant aux enfants de beaux souvenirs. Le soir, ils ont pu raconter à leurs parents leur expérience culturelle de cet art vivant.

Cette initiation de très jeune spectateur au théâtre répond au référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant : "Les professionnels de l'accueil mobilisent une variété de pratiques culturelles et artistiques, en favorisant la pratique des enfants autant que la capacité de découverte et d'émerveillement".

Nous avons à cœur à Chantilly de faire découvrir la lecture, la musique, les arts, bref la culture, dès le plus jeune âge avec les bébés lecteurs, les spectacles, les découvertes musicales... Rappelons que l'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous les enfants chantiliens. On peut les inscrire dès la naissance pour démarrer au plus tôt la lecture avec les parents, familles ou assistantes maternelles. Une belle collection de livres cartonnés et albums les attend dans une salle de la médiathèque adaptée aux tout-petits.





Isabelle CHASSAGNARD

Maire-Adjointe chargée du Commerce, du Développement économique et du Marché

Ils ont choisi Chantilly !

Le dynamisme d'une ville se mesure aussi à la vitalité de ses commerces. Ces derniers mois, **de nouvelles enseignes ont choisi de s'installer à Chantilly**, contribuant à enrichir et à diversifier l'offre proposée aux Chantiliens et aux visiteurs. Commerces, services, restauration ou nouvelles activités : chaque ouverture participe à l'attractivité de notre centre-ville et à la vie de nos quartiers. **La Ville souhaite la bienvenue à ces nouveaux commerçants et entrepreneurs** qui, aux côtés de ceux déjà présents, contribuent chaque jour à faire de Chantilly une ville vivante, attractive et conviviale !

Vos nouveaux commerces

• **Than Thai Spa – 27 rue de Gouvieux**

Un nouvel espace dédié au bien-être et à la relaxation, proposant des massages et soins inspirés des traditions thaïlandaises. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, dimanche : 11h-20h, samedi : 10h30-20h, fermé le mardi

• **Tonkoon Thai Spa – 19 place Omer-Vallon**

Ce spa propose des massages thaïlandais traditionnels réalisés par des praticiennes formées en Thaïlande, dans un cadre propice à la détente. Tous les jours (du lundi au dimanche) : 11h-20h

• **Le Bourbon – 1 avenue Marie-Amélie**

Restaurant de comptoir et bar à cocktails qui enrichit l'offre de restauration chantillienne avec une cuisine conviviale et un cadre accueillant. Du lundi au samedi : 8h-minuit

• **Wash'N Dry Concept – 2 rue des Otages**

Une laverie libre-service moderne équipée de machines de dernière génération, conçues pour simplifier le quotidien des usagers. Tous les jours : 8h30-12h30/13h-19h

• **The Wild Bakery – 12 place Omer-Vallon**

Pâtisserie créative et salon de thé, l'enseigne met à l'honneur des créations artisanales, des brunchs gourmands et des produits soigneusement sélectionnés. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 10h30-19h, dimanche : 10h30-18h, fermé le lundi

• **Centre Services Chantilly – 19 avenue Joffre**

Cette agence de services à la personne propose notamment ménage, repassage, jardinage et aide au quotidien. Du lundi au samedi : 8h30-18h, fermé le dimanche

• **Chez Victoria – 82 rue du Connétable**

Un salon de thé convivial invitant à une pause gourmande autour de boissons chaudes, formules déjeuner, pâtisseries et spécialités maison. Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h-17h (jusqu'à 18h le jeudi et le vendredi), samedi : 13h-17h, fermé le mercredi et le dimanche

Une nouvelle commission pour construire ensemble l'avenir économique de Chantilly

Associer celles et ceux qui font vivre l'économie locale aux réflexions sur l'avenir commercial et économique de Chantilly : c'était l'un des engagements pris par la nouvelle équipe municipale.

Le Conseil municipal lui a donné une traduction concrète en entérinant la création d'une **Commission extra-municipale des commerces et du développement économique**.

Commerçants, artisans, entrepreneurs et acteurs économiques connaissent les réalités du terrain, les attentes de leurs clients, l'évolution des modes de consommation mais aussi les difficultés rencontrées au quotidien. **La Municipalité souhaite s'appuyer sur leur expérience et leur connaissance de Chantilly pour construire avec eux les actions de demain.**

Cette nouvelle commission constituera un **espace de dialogue, de concertation et de propositions** entre les élus et les acteurs économiques. Elle permettra de partager les constats, de faire remonter les besoins et de réfléchir collectivement aux initiatives susceptibles de renforcer le dynamisme et l'attractivité de Chantilly.

Diversité de l'offre commerciale, attractivité du centre-ville, implantation de nouvelles activités, animations, accessibilité, stationnement, locaux commerciaux ou valorisation du commerce de proximité : autant de sujets sur lesquels la commission pourra travailler et formuler des propositions.

Cette démarche repose sur une conviction : **le développement économique de Chantilly doit se construire avec ceux qui y participent chaque jour**. La Ville conserve son rôle d'impulsion et de décision dans le cadre de ses compétences, tout en faisant davantage de place à l'expertise du terrain.

Et pour les Chantiliens ? Derrière le développement économique se joue aussi **la qualité de vie au quotidien**. Favoriser un centre-ville vivant, une offre commerciale diversifiée, l'arrivée de nouvelles activités et le maintien des commerces et services de proximité, c'est permettre aux Chantiliens de trouver davantage de réponses à leurs besoins tout en renforçant l'attractivité de leur ville.

Avec cette nouvelle commission, la Municipalité met ainsi en œuvre **une méthode fondée sur l'écoute, le dialogue et la construction collective**, au service d'une ville toujours plus vivante, attractive et dynamique.



Aire'Bus : un service qui prendra fin le 1^{er} octobre

Après près de deux années de fonctionnement, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a décidé de mettre fin au service Aire'Bus à compter du 1^{er} octobre 2026. Une décision motivée par une fréquentation très inférieure aux objectifs et un coût particulièrement élevé pour la collectivité.

Lancé en novembre 2024, Aire'Bus proposait une liaison entre Gouvieux et la plateforme de Roissy, en desservant Chantilly, Lamoraye, Coye-la-Forêt, Orry-la-Ville et La Chapelle-en-Serval. Son objectif était d'offrir aux habitants travaillant à Roissy une alternative à la voiture individuelle, dans l'attente de la mise en service de la liaison ferroviaire Roissy-Picardie.

La mobilité, une compétence exercée à l'échelle intercommunale

Si Aire'Bus desservait Chantilly, il ne s'agissait pas d'un service municipal. **La politique de mobilité sur notre territoire est portée par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne**, qui organise et finance les services relevant de cette compétence à l'échelle des communes concernées. C'est donc au sein du Conseil communautaire, où Chantilly est représentée aux côtés des autres communes de l'Aire Cantilienne, que sont étudiées et votées les décisions concernant ces services. Cette organisation permet de penser les déplacements au-delà des frontières de chaque commune, puisque les trajets du quotidien dépassent très souvent le seul territoire cantilien.

Une fréquentation très inférieure aux attentes

Après près de deux ans, le bilan d'Aire'Bus montre que le service n'a pas trouvé une fréquentation suffisante. Sur **14 450 rotations effectuées**, la navette a transporté en moyenne **1,12 passager par trajet**, sans progression significative au fil des mois.

Elle a par ailleurs été utilisée ponctuellement pour rejoindre l'aéroport avant un voyage, alors que sa vocation première était d'assurer les déplacements réguliers des habitants travaillant sur la plateforme de Roissy.

Un coût devenu difficilement justifiable

Le bilan financier a également pesé dans la décision : entre le lancement du service et mai 2026, **1 483 022 € de dépenses** ont été engagées pour seulement **57 028 € de recettes**.

Au regard de ces chiffres, poursuivre le dispositif dans les mêmes conditions ne pouvait se justifier durablement. Le maintien de navettes très faiblement occupées interrogeait également la cohérence environnementale d'un service initialement conçu comme une alternative à la voiture individuelle.

Réunis en Conseil communautaire le 8 juillet, les élus ont donc voté l'arrêt d'Aire'Bus à compter du **1^{er} octobre 2026**.

Cette expérience aura néanmoins permis de mieux mesurer les usages et les besoins de déplacement vers Roissy. **La fin d'Aire'Bus ne signifie pas la fin du travail engagé sur les mobilités**. À l'échelle de l'Aire Cantilienne, les élus continueront à rechercher des solutions adaptées aux besoins réels des habitants, en conciliant qualité du service, transition écologique et bonne utilisation des ressources publiques.



Déchets ménagers : une baisse de la facture pour les Cantiliens



Baisse de tarifs

Depuis le 1^{er} juillet 2026, les habitants de l'Aire Cantilienne bénéficient d'une baisse moyenne de 16 % de la part fixe de leur redevance de collecte des déchets ménagers. Une diminution qui représente environ 40 € d'économie par an pour un foyer équipé d'un bac de 120 litres.

Lors de la campagne électorale, nous avons pris l'engagement de travailler avec la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne afin de réduire les coûts liés à la gestion des déchets et, ainsi, la facture annuelle des foyers cantiliens.

Dès les premiers mois du mandat, ce sujet a été porté à l'échelle intercommunale. Les élus communautaires ont voté une nouvelle grille tarifaire permettant de faire bénéficier directement les habitants des économies réalisées dans la gestion du service. Depuis le 1^{er} juillet, la part fixe de la redevance diminue ainsi en moyenne de **16 % pour les particuliers**. Pour un foyer disposant d'un bac de 120 litres, le tarif annuel passe de **243 € à 202 €**, soit une économie d'un peu plus de **40 € par an**. Cette diminution concerne l'ensemble des abonnements destinés aux particuliers, selon le volume du bac.

Une baisse rendue possible par les efforts de tous

Cette évolution est aussi le résultat d'un travail engagé depuis plusieurs années par l'Aire Cantilienne pour réduire la quantité de déchets résiduels, développer leur valorisation et maîtriser les coûts du service.

La mise en place de la redevance incitative, puis le déploiement de la collecte séparée des déchets alimentaires, ont progressivement fait évoluer nos habitudes. Tri plus rigoureux, réduction du gaspillage alimentaire, collecte des biodéchets : l'implication quotidienne des habitants a permis d'améliorer les performances du territoire et d'optimiser la gestion des déchets. Ces efforts collectifs portent aujourd'hui leurs fruits et permettent de **restituer une partie des économies réalisées directement aux habitants** à travers cette baisse de la redevance.

Écologie et pouvoir d'achat

Cette diminution illustre notre volonté de concilier **transition écologique, qualité du service public et maîtrise du pouvoir d'achat**.

Produire moins de déchets, mieux les trier et mieux les valoriser permet non seulement de préserver notre environnement, mais aussi de mieux maîtriser les dépenses. C'est tout le sens de cette mesure : faire en sorte que les efforts accomplis collectivement puissent avoir une traduction concrète sur la facture des Cantiliens.

Un engagement pris auprès des habitants, aujourd'hui concrétisé grâce au travail mené avec l'Aire Cantilienne et à la mobilisation de chacun.

Plus d'informations sur les nouveaux tarifs applicables sur le site de la communauté de communes www.ccac.fr

CARNET



■ Naissances

Zélie MONOD	1 juil.
Agathe TROCHERIE	3 juil.
Stella BENOMAR BRUGNEAUX	16 juil.

Octave CRUCHET	1 août
Leya MOULOUDJ VANDEWALLE	4 août
Dahlia BAZI	4 août
Léo ROUDAUT BOURGARD	4 août
Joséphine MACAK	11 août

■ Mariages

Lourdvic ALCINDOR et Divine KABANGHI NYANDE	4 juil.
Philippe LEPORQ et Fatima MADANI	4 juil.
Guillaume LAMPIN et Yasmine HEDHIRI	6 juil.
Christophe SELZERE et Malya KACEMI	18 juil.
Ludovic BOUR et Claire MITSCHER	18 juil.
Alexis GUIBERT et Elisa ROBINE	31 juil.

Alexis LIENARD et Amélie STRIANO	22 août
Ludovic CONSTANTY et Victoria MASHITER	27 août

■ Décès

Marguerite LAGRANGE veuve ALLEN (86 ans)	6 juil.
Dominique PETH (74 ans)	6 juil.
Francine ARNOLD veuve MACHU (74 ans)	4 juil.
Chantal BARBIER épouse CHABRIER (64 ans)	10 juil.
Elise CORRÉARD veuve CHATOUT (102 ans)	15 juil.
Annie DHUIN épouse DESCHAMPS (82 ans)	16 juil.
Solange VAN DEN HEEDDE veuve GALINDO (94 ans)	20 juil.
André BÉZAUT (89 ans)	28 juil.
Anne-Marie FOLTAN (74 ans)	29 juil.
Jean-José AUGUSTIN (63 ans)	30 juil.

Arlette BRICARD épouse FOUFELLE (91 ans)	6 août
Philippe DELATTRE (73 ans)	8 août
Roger GASC (84 ans)	8 août
Denise ROY (91 ans)	11 août
Josette BURGERT veuve TUTELLIER (96 ans)	14 août
Adrienne PETIT veuve CORNET (95 ans)	12 août
Raymond DECROMBECQUE (87 ans)	17 août
Jacqueline MAURICE veuve HONTARREDE (89 ans)	17 août
Catherine PAULON (65 ans)	18 août
Augustine CHAUVÉAU veuve GUERRE (99 ans)	21 août
Nicolas VENET veuve LEBARUD (91 ans)	22 août
Raymonde FIAT veuve PERRIOLAT (88 ans)	25 août
Monique GOUILLEUX-HÉROUART-MENNESSIER veuve BRUNEAU (100 ans)	27 août
Simone PERROT veuve BOULLY (96 ans)	28 août
Edith CORDIER (80 ans)	28 août
Larbi ELHOUSSE (79 ans)	31 août



Pauline MOREL d'ARLEUX
Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

Lancement du Passeport du Civisme : notre jeunesse engagée pour l'avenir

Cette année, la Ville de Chantilly franchit une nouvelle étape en faveur de sa jeunesse avec le lancement officiel du **Passeport du Civisme**, destiné aux élèves de CM2. Porté à l'échelle intercommunale par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC), ce dispositif ludique et pédagogique a pour objectif d'accompagner les plus jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté active et du vivre-ensemble.

Comme le rappelle Madame le Maire, **"le civisme, ce sont des valeurs, mais surtout des actes"**. Être citoyen, c'est comprendre que notre commune n'est pas seulement un lieu de résidence, mais un espace commun que chacun contribue à faire vivre, à respecter et à préserver au quotidien.

Concrètement, le Passeport du Civisme prend la forme d'un livret individuel, remis directement en classe à chaque élève par Madame le Maire. Tout au long de l'année scolaire, les enfants seront invités à y valider différentes actions, à réaliser seuls, en famille ou avec leur classe :

- **Découvrir notre territoire et son histoire**, en participant aux cérémonies du devoir de mémoire ou en explorant la richesse de notre patrimoine local.
- **Prendre soin des autres et des aînés**, à travers des gestes de solidarité, des échanges intergénérationnels ou le soutien aux actions sociales.
- **Protéger et porter secours**, en se formant aux premiers secours, à la sécurité routière à vélo et aux bons réflexes sur Internet grâce au Permis Internet.
- **Préserver notre environnement**, en s'engageant en faveur de la biodiversité et de la sauvegarde de nos espaces naturels exceptionnels.
- **Comprendre nos institutions**, en découvrant les symboles de la République et le fonctionnement de notre vie démocratique locale.

Pour les accompagner dans cette démarche, les élèves pourront compter sur la mobilisation des écoles, des élus

et des partenaires locaux. À chaque étape validée dans leur carnet, ils recevront un tampon attestant de leur engagement.

À l'issue du parcours, leurs efforts seront valorisés lors d'une cérémonie organisée à la mairie.

Le civisme s'apprend, mais il se pratique surtout au quotidien. Une rue que l'on contribue à garder propre, un mot bienveillant, une attention portée à un aîné : autant de gestes simples par lesquels nos jeunes Cantiliens peuvent montrer qu'à tout âge, **chacun a le pouvoir de contribuer positivement à la vie de sa cité.**

Nous souhaitons à l'ensemble de nos élèves de CM2 une belle aventure civique, riche de découvertes, de rencontres et d'expériences !



Accélérer le changement

L'été a été marqué par une canicule d'une intensité exceptionnelle, qui a éprouvé notre ville et ses habitants. Oui, nous pouvons le dire sans détour : nous n'étions pas assez prêts. Les records de chaleur et les nuits étouffantes ont révélé les limites de notre préparation collective. Cette crise a été rude, mais elle a aussi montré la force de notre engagement commun.

Face à l'urgence, les élus et les agents municipaux se sont mobilisés sans compter. Identification et mise à disposition des lieux climatisés, appel aux personnes âgées ou fragiles, coordination avec les acteurs locaux, associations et acteurs de santé, aération nocturne des écoles et de la crèche, distribution de places gratuites pour le cinéma climatisé, adaptation des activités au périscolaire et fabrication de brumisateurs pour les cours d'école, modification des horaires de la mairie, décalage de certains horaires de travail, et une communication intensifiée... Chaque jour, des femmes et des hommes ont œuvré pour atténuer les effets de cette vague de chaleur et protéger les plus vulnérables tout en maintenant opérationnels les services de la ville. Ces actions essentielles ont fait la différence pour des centaines de Cantiliennes et Cantiliens. Nous en sommes fiers, et nous tenons à saluer ce dévouement.

Pourtant, cette épreuve nous a aussi enseigné une leçon d'humilité. Le dérèglement climatique n'est pas une abstraction, mais une réalité qui nous frappe avec une violence croissante. Nous n'avons plus le choix : il faut agir, et agir vite. L'adaptation au changement climatique est une nécessité.

C'est pourquoi nous accélérons la mise en œuvre de projets déjà prévus et nous en imaginons de nouveaux. Les projets de cour oasis dans les écoles (plus d'ombre, moins de bitume), de mise à disposition d'eau, de création d'îlots de fraîcheur, d'amélioration du confort d'été dans les bâtiments publics ne peuvent plus attendre. Ce qui était envisagé plus tard dans notre plan pluriannuel d'investissement (PPI) devra pour partie être réalisé dès demain, car chaque été nous confrontera à des vagues de chaleur plus fortes, et parce que notre devoir est de protéger notre ville et ses habitants.

Au-delà des investissements matériels, c'est aussi une nouvelle façon de penser notre ville que nous devons construire. Une ville où la solidarité ne se décrète pas, mais se vit au quotidien. Une ville où chaque Cantilien, chaque Cantilienne, se sent acteur de sa résilience. Nous avons la responsabilité de préparer Chantilly aux défis de demain, et nous la porterons avec détermination.

La canicule de 2026 a été un test difficile. Elle sera aussi le point de départ d'une mobilisation sans précédent. Ensemble, transformons cette épreuve en opportunité pour faire de Chantilly une ville unie et résiliente face aux crises climatiques, auxquelles nous ferons face avec humilité, mais aussi avec préparation et détermination.

Sébastien FLET REITZ

**Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires
Groupe de la majorité municipale "Cap Chantilly"**

Six mois après : les engagements à l'épreuve des faits

Il y a six mois, pendant la campagne municipale, la majorité actuelle avait fixé le rendez-vous : **"Nos 6 premiers mois : des résultats concrets, sans attendre !"**. Ces engagements ont été réaffirmés dans le magazine municipal après l'élection.

L'heure est donc au premier bilan. Personne ne demande qu'un programme prévu pour six ans soit réalisé en six mois. Mais lorsque des mesures sont expressément promises pour cette échéance, les Cantiliens doivent pouvoir savoir où elles en sont.

La liste était précise : achat groupé d'énergie, négociations pour une mutuelle communale, agent supplémentaire de police municipale, audit circulation-stationnement, élu référent par quartier, Lab Citoyen, Brigade Verte Citoyenne, points d'eau potable, permanence de psychologue, transport à la demande, manager de centre-ville, Passeport Citoyen...

Six mois plus tard, certaines initiatives (que nous évaluons à 5% sur l'ensemble) sont identifiables, comme la création de la commission extra-municipale consacrée au commerce. Mais pour nombre d'engagements, **les informations publiques disponibles ne permettent pas encore d'en constater la réalisation effective.**

Quelques exemples méritent des réponses précises :

- concernant l'**Espace Bouteiller**, il était promis la *"finalisation des études et le dépôt du permis"* dans les six mois. Au printemps, la communication municipale évoquait encore la finalisation des éléments pour préparer ce dépôt. **Le permis a-t-il été déposé ?**
- autre interrogation : le **manager de centre-ville**. Son recrutement est présenté parmi les actions du nouveau mandat. Qu'en est-il à date ?
- les chiffres budgétaires appellent la même clarté. Sur les **7,551 M€ d'investissements réels inscrits en 2026, 2,863 M€ correspondent à des restes à réaliser d'opérations antérieurement engagées**. Il convient de distinguer ce qui relève des nouveaux projets de ce mandat de ce qui avait déjà été engagé.

Cette exigence vaut pour l'ensemble des promesses :

où en sont l'achat groupé d'énergie et la mutuelle ? L'agent supplémentaire de police est-il en poste ? L'audit de circulation a-t-il été commandé ? Les points d'eau, le Lab Citoyen, la Brigade Verte ou le transport à la demande sont-ils opérationnels ?

Nous avons interpellé la majorité municipale à l'occasion du Conseil Municipal du 24 septembre 2026 sur ce premier bilan à six mois. Beaucoup de choses semblent *"en cours"*. Nous suivrons les réponses et le bilan à venir promis.

Notre rôle d'opposition n'est pas de nier ce qui avance. Il est de **confronter les engagements aux actes et la communication aux résultats**. Il y a six mois, la majorité avait promis des **"résultats concrets, sans attendre"**. **Le rendez-vous est arrivé : aux annonces doivent maintenant répondre les réalisations, et aux promesses les premiers résultats.**

Groupe "Chantilly pour la vie"

Florence Woerth - Frédéric Servelle - Jean-François Hullo - Auriane Sacoman - Inès Lanceraux

Sortir à Chantilly

Octobre

Au château

- Jusqu'au 4 octobre, expositions "De Naples à Chantilly, les collections de la reine Caroline Murat" et "Napoléon à Chantilly"
- Jusqu'au 26 octobre, exposition "Diego Cibelli, confins de porcelaine"
- Jusqu'au 3 janvier 2027, expositions "Rosa Bonheur et le cheval", "Le diamant rose", "Les États-Unis et Chantilly. Histoires croisées"
- Spectacle équestre "Kalendae", les 1^{er}, 4, 8, 15, 17, 18, 22, 24, 25 et 31 octobre à 14h30 et 15h40, Grandes Écuries
- Visite guidée "Chasse aux portraits", les 3, 7 et 14 octobre à 14h30
- Atelier guidée "Architecture du château de Chantilly", les 4, 7 et 14 octobre à 14h30
- Visite guidée "Chantilly, côté jardins" à 11h et à 15h les 11 et 12 octobre
- Atelier "Apprenez à monter la mythique crème Chantilly", les 17, 18, 24, 25 et 31 octobre à 14h
- Activité "Le vol du diamant rose", les 19, 22, 23, 26, 29 et 30 octobre à 16h

1^{er}, 2, 3 et 4 octobre

Braderie des commerçants

Tous les samedis et dimanches

11h30 à 18h30, Venez apprendre à monter la crème chantilly à la main à l'Atelier de la Chantilly, réservations sur <https://atelier.delachantilly.fr> ou au 48 rue du Connétable

Samedi 3 octobre

- A partir de 13h Course à pieds "JUST BE" au profit de la santé mentale, départ Petite pelouse (infos : 06 08 01 89 49)
- 20h, Concert "Mélodies en Rose" par Le Ménestrel au profit des Rubans de la Vie Grandes écuries

Les mercredis de la médiathèque

- 7 octobre à 10h30 : Bébés lecteurs
 - 14 octobre à 16h30 : Découverte sonore
 - 28 octobre à 16h30 : L'heure du conte
- Infos médiathèque au 03 44 57 20 56

Musée de la Dentelle, 34 rue d'Aumale

- Jusqu'au 21 février 2027, exposition temporaire "La mode sous le Second Empire, usages et élégance au quotidien" (ven, sam et dim, 14h à 18h)
- Samedi 3 octobre, 12h à 22h30, Le musée de la dentelle fête ses 10 ans ! (gratuit) programme détaillé www.ville-chantilly.fr
- Dimanche 4 octobre, 10h30, "Les bébés au musée" (1-3 ans, gratuit, résa obligatoire : m.labbe@ville-chantilly.fr)

Sortie de livre, "Le Géopolitique" par Jean-Paul Narcy

Écrit comme un récit, l'ouvrage avance pas à pas dans la modélisation de l'histoire de l'organisation des hommes sur un horizon chronologique et géographique de grande ampleur. Le modèle comprend quatre situations politiques : le Géopolitique, le Politique, le Prépolitique et l'Apolitique. Une simplicité remarquable pour le foisonnement observé du XVIII^e siècle avant notre ère à nos jours. Cette simplicité repose sur un renversement conceptuel de la notion de politique, vue comme tout ce qui a rapport à l'ensemble des citoyens et non plus par rapport au seul gouvernement. Ce renversement se traduit dans la chaîne lexicale (Prépolitique, etc.), qui repose sur pôlis (cité), plutôt que sur les mots habituels (démocratie, oligarchie) dont les racines dénotent force et puissance. Les quatre mots clés dénotent des situations, pas des époques...

Aux éditions Hermann, date de publication : 24 juin 2026

Une dédicace sera organisée à la librairie Entre les lignes à l'automne

Dimanche 4 octobre

- 9h à 17h, Marché des saveurs place Omer Vallon, venez rencontrer des producteurs, artisans, créateurs et dégustez de bons produits de saisons
- A partir de 14h, Concert de jazz par le Big Band de Chantilly, espace Bouteiller
- 15h et 17h30, Concert conférence du Festival "Coups de cœur", "Remèdes et résonances", Fondation Condé, (payant) résa obligatoire : coupsdecœur.org

"Rendez-vous à chantilly"

- Dimanche 4 octobre, 15h, Dans les pas de Le Nôtre, RDV Office du tourisme
- Samedi 10 octobre, 15h, Un après-midi aux courses, RDV hippodrome (3€ en plus de la visite pour accès hippodrome)
- Dimanche 11 octobre, 10h, Randonnée historique en forêt de Chantilly, RDV Carrefour de la Table, route de Mongresin
- Dimanche 18 octobre, 15h, Le cimetière Bourillon, RDV cimetière, 42 av. Joffre
- Samedi 24 octobre, 10 h, Les écuries de courses et les secrets de l'entraînement, RDV av. de Montpensier/av. J. Bara.
- Dimanche 25 octobre, 15h, Chantilly pendant la Grande Guerre, RDV ancienne mairie, 71 rue du Connétable 6€/pers., gratuit - 18 ans, info 03 44 67 37 67

Les 7, 10, 15 et 26 octobre

Réunions de Courses

Vend. 9, sam. 10 et dim. 1 octobre

10h à 18h, Journées des Plantes Château

Samedi 10 octobre

20h, Loto du Comité des Fêtes (ouverture des portes à 18h45) Espace Bouteiller

Samedi 10 et dimanche 11 octobre

- Festival "Les Coups de Cœur à Chantilly", le samedi à 17h et le dimanche à 11h et à 17h - Infos : <https://coupsdecœur.org>
 - Fête de la Science, thème 2026 "Saveurs savantes" avec un atelier "Labo des Papilles", séances à 14h, 15h et 16h le samedi et à 10h, 11h, 14h 15h, 16h le dimanche
- infos : www.pavillondemanse.com

17 au 31 octobre

Halloween au Potager des Princes : spectacle "Les Sœurs Gribouille" à 15h et 16h, "Course de Lapins" à 15h30 et à 16h30, "Cherche et trouve" en continue

Infos : www.potagerdesprinces.com

Dimanche 11 octobre

8h à 18h, Brocante Bois Saint-Denis

Samedi 17 octobre

15h, Journées Nationales de l'Architecture "Les anciennes balances de l'hippodrome", RDV entrée hippodrome (gratuit), résa obligatoire : s.gillois@ville-chantilly.fr

Vendredi 23 octobre

20h, Conférence dédicace du dernier livre de Philippe Delorme, "Le pape Léon XIV" organisée par le Valois Monarchique Salle des Conférences en Mairie

Lundi 26 octobre

14h à 18h, Don du sang Espace Bouteiller

Samedi 31 octobre

11h et 16h30, Comedy Chantilly présente "Les monstres d'en bas" spectacle musical dès 3 ans et à 20h30 : comédie "T'inquiète bébé, je gère !" Espace Bouteiller

20 au 30 octobre

Pavillon de Manse vacances de la Toussaint . mardi au vendredi à 16h15, visite guidée animée "La sorcière du Pavillon" . mercredis et jeudis à 14h15, et les vendredis à 10h ateliers en famille "Lab'horrible" . mardis et vendredis à 14h15, ateliers en famille "Light Painting d'Halloween" . mardi au vendredi à 14h30, "Chasse au trésor" . ateliers Sciences sur le thème "Halloween" (10h à 12h sans les parents) : Eveil aux sciences les mardis mercredis et jeudis : Origamis monstrueux, mercredis 21 et 28 oct., Dominos, le mardi 27 oct., Light Painting d'Halloween, vendredis 24 et 31 oct., Magie, jeudis 22 et 29 oct. Payant, infos : www.pavillondemanse.com

Festival de lecture intercommunal "Les Mots en l'Aire" à la médiathèque

- Samedi 3 octobre À 16h, "Guinguette participative" (2h, tout public, résa : 03 44 57 20 26)
 - Mercredi 7 octobre 15h30 à 17h30, atelier "Explosion book : création d'une fresque sur le thème du tilleul" animé par Marion Labbe (tout public, 3 ans et +, entrée libre)
 - Du 8 au 31 octobre Exposition de fresques participatives sur le thème du tilleul (entrée libre)
 - Samedi 10 octobre - À 10h30, "Café lecture" (1h30, adultes et 10 ans et +, résea : 03 44 57 20 56)
 - À 14h30, après-midi "Jeu d'échecs" (3h, tout public, résa : 03 44 57 20 26)
 - Samedi 17 octobre À 16h30, spectacle "En chantillages : le karatoké des mômes" (45 min, 2 ans et +, résa : 03 44 57 20 56)
 - Mardi 20 octobre 14h30 à 16h30, atelier "Cadavre exquis" (tout public, 7 ans et +, résa : 03 44 57 20 56)
- Programme détaillé : www.ville-chantilly.fr

